

CEYRAT

Infos

juin 2014

FETE DE LA MUSIQUE
VENDREDI 20 JUIN 2014 DES 20H
PLACE DE NEMI A BOISSEJOUR



LE PLUS BEAU PIQUE-NIQUE DE CEYRAT
SAMEDI 21 JUIN 2014 A MIDI
AU MOULIN DE LA TRANCHERE

www.ceyrat.fr

L'art de vivre couleur nature





Aménagement et création de jardins
Abattage - Elagage - Dégagement
Engazonnement - Débroussaillage - Tonte
Plantation - Taille de haies et fruitiers
Pose clôture et terrasse

SARL SILVEDEN
5, rue du Moulin - 63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 61 41 70
silveden@hotmail.fr

Travaux paysagers - Devis gratuit & Contrats annuels



EURL BERNARD YANN
PLATRERIE-PEINTURE

06 75 43 58 03 16, ROUTE DE PARDON
04 73 68 28 41 CHATRAT
63122 SAINT GENÈS CHAMPANELLE



PATRUNO François

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Remplacement de chaudière
Dépannage

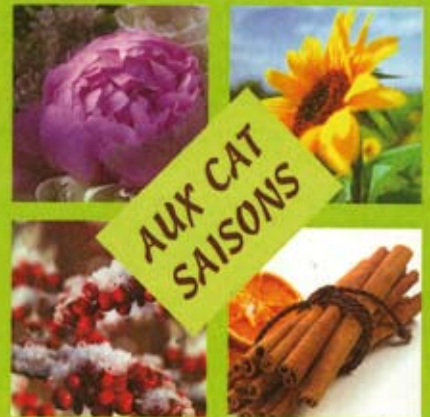
20 route de Ceyrat - 63122 BERZET
208 Rue du Champclos - 63110 BEAUMONT
Tél./Fax 04 73 28 44 80 - Port. 06 75 08 86 75



FABRICE VALLEIX

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Les Petits Beaunes - Fontfreyde
63122 ST-GENES-CHAMPANELLE
Tél. : 04 73 87 05 42 - Fax 04 73 87 04 58
scp.63@wanadoo.fr



ARTISAN FLEURISTE
40, avenue Wilson
63122 CEYRAT
04 73 61 31 24

AUX CAT SAISONS

Mariage - Deuil
Toutes cérémonies
à distance
Livraison assurée



• VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION
• RÉPARATION TOUTES MARQUES
• CARROSSERIE ET DEBOSSÉLAGE SANS PEINTURE

Agent Renault et Dacia

STATION 89
Proche SIMPLY et BOTANIC
ZONE COMMERCIALE CHAMP MADAME - IMPASSE SOPHIE GERMAIN - 63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 26 72 50



CRÉDIT D'IMPÔT 25%
sur le prix des équipements et les frais de main d'œuvre.

- > Siège Monte escalier
- > Elevateur personnel
- > Plateforme élévatrice

VOTRE MOBILITÉ, C'EST VOTRE INDÉPENDANCE

Grâce à son expertise et son savoir-faire, l'entreprise MAÏA développe des solutions, pratiques et innovantes, destinées à apporter autonomie et sécurité aux personnes à mobilité réduite.

> Pour étude de faisabilité ou un devis personnalisé
04 73 93 07 32

MAÏA SARL

www.monte-escalier-maia.com

15 route de Charade 63122 MANSON
mobile : 06 22 69 63 12 email : sarlmaia@orange.fr



Chères Ceyratoises, chers Ceyratois,

La nouvelle équipe municipale vous souhaite la bienvenue dans cette nouvelle formule de Ceyrat Info, dont le format A4 et la nouvelle pagination permettra de passer d'un budget annuel de 10500 € à 1300 € (gain > 9000 €). Nous avons déjà réalisé plus de 140 000 € d'économie en année pleine (indemnités des élus, carte bleue de Monsieur Brochet, subventions exceptionnelles, publications, fêtes et cérémonie, concours Super Mamie pour 12 000 €, etc.). Dire qu'un des objectifs de l'ancienne équipe était la recherche d'économies relève de la gageure.

Comme promis, vous trouverez aussi le résultat de l'audit financier de Ceyrat, réalisé par un cabinet indépendant n'ayant jamais travaillé pour la Commune, et qui, après analyse, s'est axé principalement sur les postes de dépenses de Monsieur Brochet (qui a démissionné le 1^{er} juin dernier) : carte bleue, frais de représentations, de déplacements et d'essence, fêtes et cérémonies. Il s'avère que certaines revêtent un caractère suspicieux. C'est la raison pour laquelle j'ai convoqué un Conseil Municipal le mardi 24 juin à 19 heures pour autoriser ce dernier à intenter toute action juridique éventuelle. Je vous tiendrai informé des suites qui seront données.

L'audit complet sera accessible à tous sur le site internet de la mairie à compter du 25 juin.

Vous verrez également sur une double-page la photographie du budget 2013 (avant notre arrivée) et la projection 2020 tenant compte de notre projet politique (zéro augmentation d'impôts du ressort de la Commune pendant 6 ans)

Installés depuis 3 mois maintenant, nous avons pris connaissance des dossiers, évacué les urgences (il y en avait), et allons passer à la construction des projets de notre programme, après vous avoir consulté dès la rentrée. Je veux rendre hommage ici à l'ensemble des employés municipaux qui nous ont, par leurs compétences et leur patience, considérablement facilité la tâche lors de nos prises de fonctions. Merci à eux tous. Vous avez peut-être aussi remarqué la quantité et la qualité de travail réalisée par tous les Adjoints depuis fin mars ; merci à eux de leur assiduité et de leur dévouement.

Les zones bleues sont maintenant opérationnelles av Wilson, et les disques disponibles chez les commerçants adhérents de l'association. Je vous remercie de bien vouloir respecter ce nouveau mode de stationnement ; la Police Municipale a reçu mission d'informer les contrevenants dans un premier temps.

Grâce à la vigilance d'habitants de notre Commune que je remercie à nouveau dans ces colonnes, les personnes ayant tagué de très nombreux murs et panneaux de Ceyrat (ainsi qu'à Beaumont) ont été appréhendés par la Police Nationale. La Ville a porté plainte, se portera partie civile et prônera des TIG en liaison avec le juge.

Par ailleurs, et suite à de nombreuses remarques de Ceyratois, j'ai demandé à la Police Municipale de procéder à de fréquents contrôles de vitesse dans tous les quartiers. D'avance, je vous remercie de bien vouloir circuler dans Ceyrat aux vitesses tolérées, pour la sécurité de tous, enfants comme adultes. Parallèlement, je vous informe que la mairie cherche 4 volontaires bénévoles pour assurer entre 8h et 8h45 et entre 16h et 16h45 la sécurité à la sortie de nos 4 écoles, à Boisséjour et à Ceyrat.

Nous avons jugé utile de dédier une page au civisme, concernant le désherbage, les poubelles et le taillage des haies en bordure des voies de circulation.

Dans ce numéro, vous trouverez des informations sur les actions associatives, dont le nombre, la diversité et la qualité sont le poumon de vie de notre Commune.

Plusieurs animations sont prévues les 20 et 21 juin à l'initiative de la Commune et sous l'égide du Comité des Fêtes et du Moulin de la Tranchère (voir plus loin)

Le 25 mai, vos élus de la majorité, aidés de soutiens, ont tenu les 6 bureaux de vote sans aucun incident, avec l'aide des services de la Ville. Les résultats vous sont connus et la piètre consolation que nous pouvons avoir est une mobilisation supérieure à la moyenne nationale, d'où une montée moins forte des extrêmes à Ceyrat. Cette élection s'est faite malgré l'absence de l'opposition et de ses colistiers pour la tenue des bureaux (ils étaient tous là ce jour là et ont voté). Merci aux 3 d'entre eux qui ont bravé cet interdit et ont travaillé à nos côtés. En son temps, nous participions TOUS, à TOUTES les tenues de bureaux. C'est donc une conception assez étonnante qu'à l'opposition du devoir citoyen, qui plus est en tant qu'élus.

Néanmoins, les beaux jours sont là ; en mon nom et en celui du Conseil Municipal, je tenais à vous souhaiter un bon été. Rendez vous en septembre pour un numéro pratique de Ceyrat Info.

Suivra début octobre une réunion publique où nous vous présenterons plusieurs thèmes à débattre : économies d'énergie, sécurité, relance du tourisme et marché hebdomadaire.

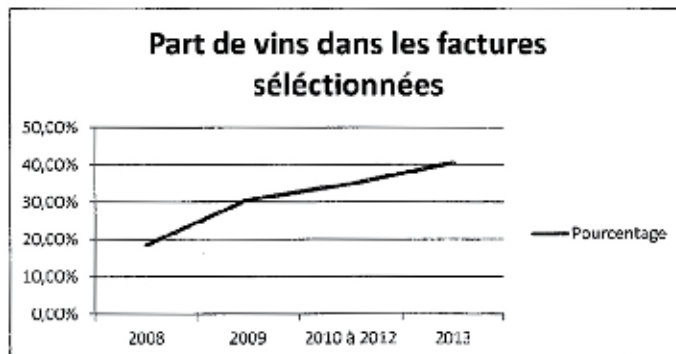
Bien à vous toutes et tous,
Le maire, Laurent Masselot

Audit financier des dépenses de Monsieur Brochet pendant le Mandat 2008-2014

Compte 6251 Voyages et déplacements

L'examen du compte 6251 a révélé un nombre important de pièces nécessitant des explications puisqu'à l'exception de 2012 et 2013, plus de 60% des montants de 2008 à 2013 concernant des déplacements réalisés à l'extérieur du département et/ou le week-end.

2008	- Montant : 2 962,70 - Dont hors département : 1 871,65 - Dont week-end dans le département : 0
2009	- Montant : 2 554,46 - Dont hors département : 2 278,27 - Dont week-end dans le département : 0
2010	- Montant : 1 171,81 - Dont hors département : 934 - Dont week-end dans le département : 0
2011	- Montant : 879,08 - Dont hors département : 126,92 - Dont week-end dans le département : 187,00
2012	- Montant : 865,95 - Dont hors département : 20,80 - Dont week-end dans le département : 0
2013	- Montant : 1 070,50 - Dont hors département : 452,00 - Dont week-end dans le département : 100,00
2014	- Montant provisoire : 191,40 - Dont hors département : 0 - Dont week-end dans le département : 0



Le tableau suivant ventile les frais de réception entre ceux réglés avec la carte bleue du Maire et ceux réglés par la Mairie. S'agissant d'un échantillon de factures, les chiffres donnés ci-dessous ne sont pas exhaustifs et à ce titre ne sont pas en concordance totale avec la réalité.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Carte bleue du Maire	5 731,65	6 228,73	10 097,24	1 523,75	2 656,40	3 903,10	1 422,10
Paiement par la mairie	1 181,10	2 281,60	3 168,00	1 312,75	4 872,10	235,00	490,30
Total	6 912,75	8 510,33	13 265,24	2 836,50	7 528,50	4 138,10	1 912,40
Total du compte	22 211,55	17 265,63	15 332,74	6 604,90	12 639,50	10 206,35	3 934,90
% ventilés	56,61%	49,29%	86,23%	42,95%	59,56%	40,54%	48,59%

Compte 6257 Réceptions

L'examen du compte 6257 a révélé des factures hors département et/ou le week-end. D'autre part, un nombre important de factures se compose uniquement ou en grande partie de boissons alcoolisées.

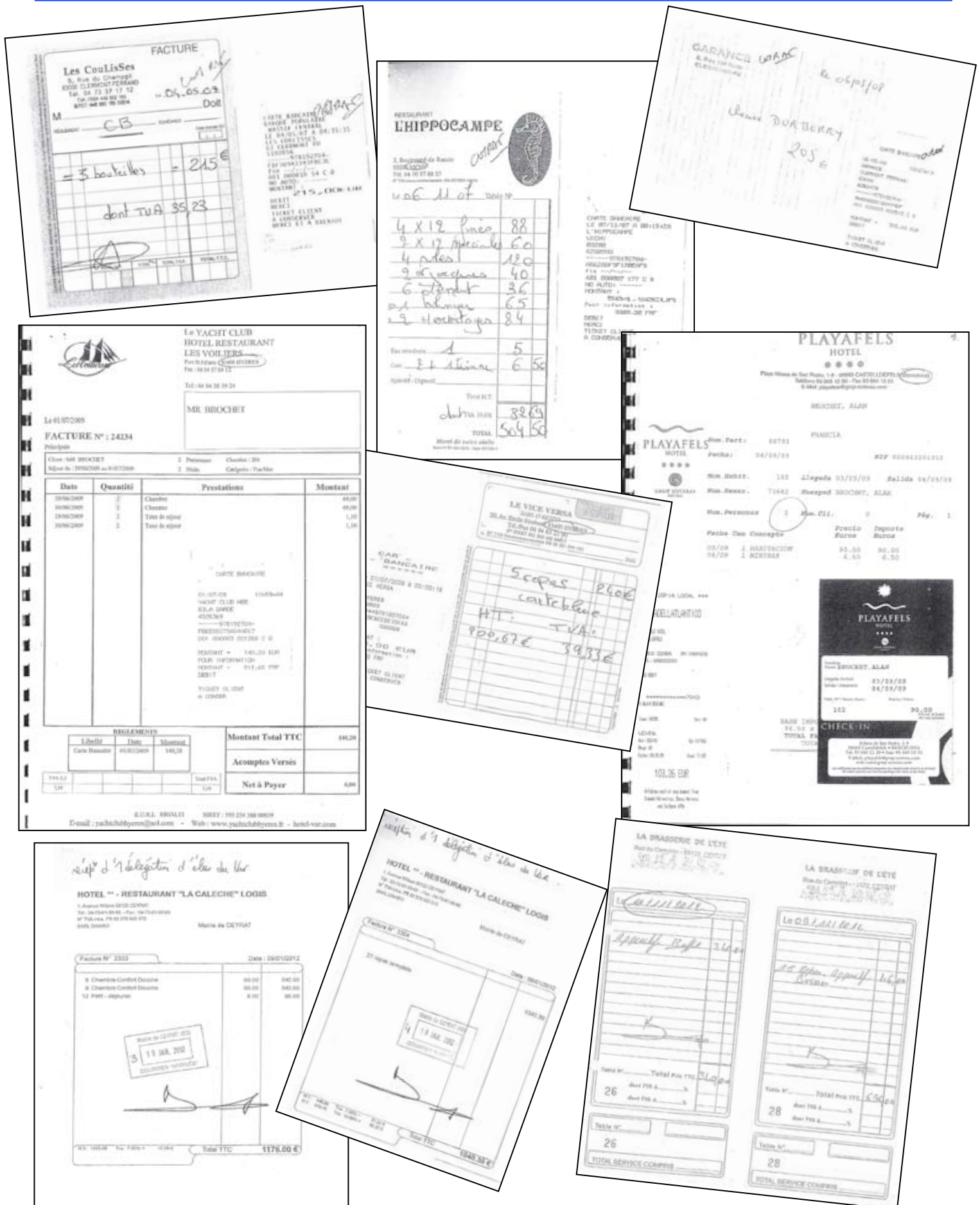
2008	- Montant : 12 211,75 - Dont hors département : 901,35 - Dont week-end dans le département : 2 934,70 - Dont boissons alcoolisées : 1 105,10
2009	- Montant : 17 265,63 - Dont hors département : 973,00 - Dont week-end dans le département : 846,70 - Dont boissons alcoolisées : 12 394,00
2010	- Montant : 15 332,74 - Dont hors département : 595,89 - Dont week-end dans le département : 873,10 - Dont boissons alcoolisées : 15 075,85
2011	- Montant : 6 604,90 - Dont hors département : 394,50 - Dont week-end dans le département : 4 709,10 - Dont boissons alcoolisées : 5 222,80
2012	- Montant : 12 639,50 - Dont hors département : 0 - Dont week-end dans le département : 2 288,90 - Dont boissons alcoolisées : 753,00
2013	- Montant : 10 206,35 - Dont hors département : 851,00 - Dont week-end dans le département : 1 129,70 - Dont boissons alcoolisées : 1 581,75
2014	- Montant provisoire : 3 934,90 - Dont hors département : 540,00 - Dont week-end dans le département : 0 - Dont boissons alcoolisées : 934,60

Compte 60622 Carburants

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Montant	24 676,31	22 208,91	22 050,31	19 488,3	5 895,76
Dont véhicule mairie	20 464,17	20 106,68	19 591,33	16 417,57	5 214,51
Dont carburant mairie	701,99	1 318,50	1 517,29	1 202,13	91,67
Dont carburant remboursé mairie	3 510,15	2 120,92	917,96	1 855,14	189,58

Entre 2010 et 2013 (4 ans) et à raison d'une consommation de 9 litres aux 100 km, cela représente 112 000 km parcourus.

Audit financier

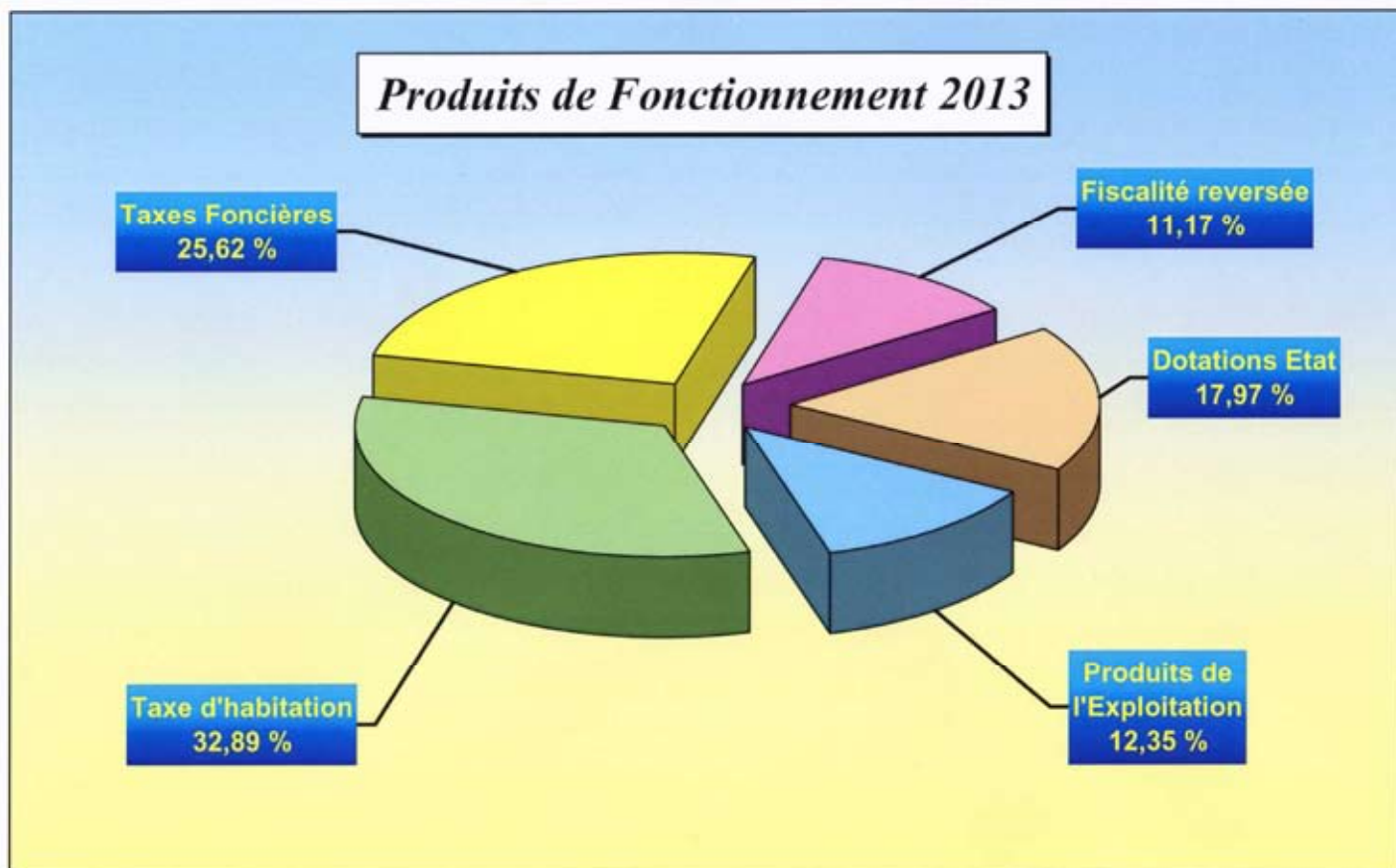


Quelques exemples de dépenses réglées par la Mairie. Un Conseil Municipal a été convoqué le mardi 24 juin à 19h pour décider des actions à mener.



L'équipe municipale qui gère aujourd'hui la commune a été élue sur un programme et des engagements précis. Ils se traduisent par la réalisation d'économies de gestion, la non augmentation de la pression fiscale et la volonté de maintenir les services utiles à la population.

Les 2 graphiques ci-après sont une photographie des résultats comptables de l'année 2013, en quelque sorte un état des lieux de la situation financière de la commune. C'est sur cette base que vont être mis en perspective les objectifs fixés pour les 6 années du mandat en cours. Le graphique 1 retrace les produits, c'est-à-dire les ressources de la commune et le graphique 2 présente les emplois c'est-à-dire l'utilisation qui est faite de ces ressources.



Les taxes foncières regroupent la taxe sur le foncier bâti (TFB) et la taxe sur le foncier non bâti (TFNB).

La fiscalité reversée est constituée principalement par les droits de mutation (impôt perçu à l'occasion de la cession d'un bien dont une partie est reversée aux communes) et par des dotations comme la dotation de solidarité communautaire (DSC) que Clermont Communauté verse aux communes membres de l'agglomération.

Les dotations d'Etat sont principalement regroupées autour de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Les produits de l'exploitation sont les recettes générées par les services (ex : centre de loisirs), et celles produites par le domaine communal (ex : droits pour l'occupation du domaine public, loyers perçus).

En matière de produits, il faudra prendre en compte la baisse continue des dotations d'Etat (*Dotation Globale de Fonctionnement 2014 -6,7% pour Ceyrat*). L'effort d'économies global imposé par l'Etat aux collectivités annoncé par la presse spécialisée est de plus de 27 milliards d'euros d'ici 2017.

L'engagement de ne pas augmenter la pression fiscale sera tenu ; les taux communaux resteront identiques pour les 5 années à venir. Les recettes fiscales augmenteront en volume

du fait de nouvelles constructions.

Sur ce point précis, l'équipe municipale s'engage à une progression contenue pour ne pas dépasser le seuil des 7000 habitants, qui engendrerait des charges structurelles supplémentaires (par exemple la nécessité de construire une nouvelle école). En outre, les nouveaux programmes de construction seront réalisés en mixité sociale avec un objectif ambitieux de 20 % de logements sociaux dans la commune.

**Baisse des
dotations d'Etat**

**Une progression raisonnée et
contenue des constructions**

**Pas d'augmentation du
taux des impôts locaux**

Emplois 2013

Salaires + charges
50,31 %

Charges courantes
33,69 %

Epargne disponible
3,55 %

Charge de la dette
12,45 %

La charge de la dette est le montant de l'annuité (capital et intérêts) payée par la commune

Les charges courantes englobent tout aussi bien les factures de chauffage, d'éclairage, de téléphonie que les fournitures diverses ou les indemnités des élus.

En matière d'emplois (utilisation des ressources disponibles), l'équipe municipale s'est engagée à conduire un programme d'économies de gestion visant à réduire l'accroissement des charges courantes (par exemple les indemnités des élus ont été diminuées de moitié), à maîtriser la dépense salariale, à contenir l'endettement et à augmenter l'épargne.

Des économies de gestion

L'enjeu est de dégager grâce à ces économies un financement suffisant pour faire face à l'entretien et aux investissements liés aux

grosses réparations des équipements, de la voirie et du patrimoine communal en général sans impacter sur le niveau de la dette ou de la fiscalité.

Dans ce cadre, il nous appartient d'assurer les dépenses de fonctionnement et de personnel des services nouvellement créés comme le centre de l'Enfance ou les classes supplémentaires dans les écoles sans pour autant augmenter à due proportion la masse salariale. C'est pourquoi certains départs en retraite ne seront pas remplacés.

LE BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA COMMUNE EST UN BUDGET DE TRANSITION QUI PERMET D'ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES ET DE COUVRIR LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES.

Le budget 2014 a été voté par le nouveau Conseil Municipal le 22 avril 2014. Il s'équilibre à 5 836 656 € en exploitation et à 1 260 241 € en investissement.

Les données synthétiques sur la situation financière de la collectivité, prévues par l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales, présentent les grandes masses financières par habitant et sont reproduites ci-dessous.

Informations financières - Ratios	
Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	925,19
Produits des impositions directes / habitant	604,35
Recettes réelles de fonctionnement / habitant	1 033,11
Dépenses d'équipement brut / habitant	117,28
Encours de dette / habitant	730,30
Dotation Globale de Fonctionnement / habitant	148,87

L'action municipale

Du nouveau à la Mapad

Les travaux d'agrandissement de l'ehpad public de Ceyrat avancent. La nouvelle construction, qui s'inscrit dans le prolongement de l'existant côté cour intérieure est sortie de terre.



L'extension ainsi créée forme une aile d'une surface de 1150 m² qui accueille une unité de vie et 14 nouvelles chambres en rez-de-chaussée avec des fenêtres donnant sur le jardin. En toiture, le nouveau bâtiment offrira au regard une terrasse végétalisée.

Le calendrier des travaux se déroule comme

prévu et la réception du chantier est programmée pour le mois de novembre.

Lorsque tout sera terminé, **la capacité d'accueil de l'ehpad passera à 63 lits au lieu de 49**, toutes les chambres doubles actuelles seront transformées en chambres individuelles et l'espace du Cantou pourra recevoir 20 résidents au lieu de 13 actuellement.

Les travaux de construction de l'accueil de jour ont démarré. En pratique ils s'enchaînent avec ceux de l'extension et devraient prendre fin à la même période. Le terrassement, les réseaux, les pieux des fondations et ces derniers jours la dalle sont déjà visibles. Le nouveau bâtiment va bientôt s'élever en bordure de la rue Vergingetorix. Il sera indépendant de l'ehpad et disposera d'une entrée particulière. Ce n'est pas en effet une maison de retraite mais un service annexe. Sur une surface de près de 190 m² **cette nouvelle structure permettra d'accueillir à la journée des personnes âgées qui ne résident pas dans l'ehpad et qui souffrent de troubles**

cognitifs ou de la mémoire.

Des soins et des activités adaptés à leurs besoins seront organisés dans ce nouveau service d'accueil de jour. Les familles pourront



ainsi en toute sécurité confier leurs parents de manière ponctuelle ou régulière, soit directement soit au moyen de la navette qui sera mise à disposition. Comme par le passé, la ville de Saint Genès Champanelle est partenaire de ces projets et vient de prendre la présidence du SSIAD qui complète avec l'ADMR les services de maintien à domicile.

Joie de vivre et poésie au jardin de l'enfance

Le bâtiment flambant neuf de l'îlot câlin situé à Boisvallon attendait avec impatience que son jardin soit aménagé. Ce dernier a été conçu avec le même souci du bien-être des enfants. Des

bandes de gazon naturel ont été plaquées sur la plus grande partie du site pour le rendre immédiatement praticable et l'organisation des jeux a été pensée pour faire de nombreuses activités. Sur une zone de sol souple, une cabane perchée sourit aux enfants offrant d'un côté une



échelle et de l'autre un toboggan.

Une grosse voiture en bois posée sur l'herbe et une balançoire à ressort déguisée en fleur

complètent le coin jeux. A proximité deux carrés

en sol souple deviendront des espaces extérieurs de motricité et un carré

en sol dur permettra de faire rouler les tricycles ou de dessiner à la craie. Les tables de pique nique aux formes accueillantes et



le petit banc encadré de deux écureuils font partie du mobilier de jardin offert par l'association des Familles.

Le jardin de l'îlot câlin est protégé par une clôture qui

en réserve l'accès à la structure multi accueil : ainsi **les enfants confiés à la crèche, à la halte garderie et aux assistantes maternelles du relais peuvent l'utiliser en toute sécurité.**

Le camping du Chanset est prêt pour la saison estivale

Dès les premiers beaux jours, un air de vacances souffle au camping mais auparavant il a fallu que les services techniques s'activent pour que tout soit en ordre de marche. Si l'entretien intérieur des



chalets, bungalows, bâtiments et sanitaires a occupé l'arrière saison, les espaces extérieurs font l'objet des derniers travaux indispensables : tonte, taille des haies, nettoyage et remise en

eau de la piscine, vérification des équipements

de jeux....Il y a en effet 3 espaces distincts : le coin des tout-petits doté d'un toboggan et d'un jeu sur ressort près de la piscine, « la baleine » avec son minigolf au milieu du camping et une aire de grand jeu, foot, basket et beach-volley, dessinée sur la partie basse.

Le bassin de baignade sera ouvert au public du 1^{er} juillet au 31 août.

Zone bleue avenue Wilson

Comme annoncé dans le précédent numéro de Ceyrat Infos et après avoir informé les riverains de l'avenue Wilson par un courrier distribué dans leurs boîtes aux lettres, la zone bleue devient effective dès maintenant. **Il est donc impératif de se munir d'un disque à durée limitée d'1h30 pour stationner sur les places marquées en bleu avenue Wilson**, place situées essentiellement près des magasins, sur la place de la liberté et sur le square du 19 mars 1962. Les places blanches destinées au stationnement traditionnel ont été retracées récemment. Il est possible de se procurer gratuitement un disque bleu dans les commerces adhérent à l'Union des Commerçants et Artisans Ceyratois.



En bref, les autres travaux

Afin d'améliorer la sécurité des cheminements piétons, une rampe a été posée le long des escaliers qui mènent à la plaine des sports depuis l'ancienne RN 89 et le passage a été équipé d'un éclairage. Sur un autre site, en bordure du chemin qui mène au centre de loisirs, une barrière de protection en bois a été installée afin de prévenir les chutes dans le talus.

Pour que la commune soit propre et belle, la campagne de tonte bat son plein et s'attache spécialement à l'entretien des grands espaces comme celui du rond point de Fontimbert en entrée de ville. **Le fleurissement est en cours** : les plantations sont prêtes pour la soixantaine de vasques suspendues marquant les entrées de ville et de quartiers tout comme pour les espaces paysagers et les jardinières des cœurs de bourgs par exemple place du Mas à Ceyrat et place de Nemi à Boisséjour.

L'entretien des bâtiments et équipements n'est pas en reste. Ainsi à l'occasion de la rénovation du bardage et des portes de l'un des courts de tennis couvert, l'accessibilité handicapé va être améliorée.



Sortir ses poubelles à la bonne heure



Les horaires pour sortir vos bacs et sacs poubelles sont liés au passage du camion de collecte de Clermont Communauté ; il est donc interdit de les laisser en permanence sur la voie publique pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Ce simple geste concourt également à la qualité

du cadre de vie.

Pour l'ensemble de la commune, le camion de collecte passe :

- mardi matin entre 6h et 13h pour les bacs et sacs noirs (déchets non recyclés)
- mercredi après-midi entre 16h et 22h pour les bacs et sacs jaunes (matériaux recyclables)

- vendredi matin entre 6h et 13h pour les bacs verts (biodéchets).

Pour connaître avec précision les créneaux horaires concernant votre rue vous pouvez consulter le site Clermontcommunauté.net/ déchets ménagers/jours de collecte ou

téléphoner au 04 63 669 669.

Il est recommandé de déposer les sacs ou bacs la veille des jours de ramassage après 19h et de ranger les containers le plus tôt possible après le passage du camion de collecte .

A noter : il n'y a pas de collecte des bacs verts le vendredi dans certaines rues des bourgs de Ceyrat et Boisséjour ; elle est remplacée ce jour-là par une collecte des sacs ou bacs noirs. Cette dernière est en outre assurée par un camion adapté à la circulation dans les rues étroites.

Tailler sa haie, tondre sa pelouse en respectant la tranquillité du voisinage

La période estivale est propice aux travaux de jardinage et de bricolage. Certaines règles s'imposent qu'il convient de connaître pour vivre en bonne intelligence avec ses voisins.

Un acte anodin comme le taillage des haies est ainsi soumis au respect du code civil (article 671) et du code de la voirie routière (article R 116-2). D'une part les haies et les arbres implantés en limite de propriété mitoyenne doivent respecter un retrait de 2 mètres lorsqu'ils ont une hauteur supérieure à 2 mètres et un retrait de 50 cm dans les autres cas. D'autre part, pour des raisons de

sécurité (visibilité et préservation de la voie) ceux qui, en l'absence d'autorisation, auront implanté ou laissé croître des arbres ou des haies à moins de 2 m de la limite du domaine public routier peuvent être verbalisés : **chaque particulier doit donc penser à tailler les végétaux débordant au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture...).**

Lorsqu'il s'agit de tondre sa pelouse, c'est



l'arrêté préfectoral du 26 avril 199 modifiant le règlement sanitaire départemental qui s'applique et notamment son article 5 concernant les nuisances sonores. En effet, **les travaux susceptibles d'être bruyants comme l'utilisation d'une tondeuse ou d'une scie à moteur ne peuvent être effectués que**

les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Bonnes ou mauvaises herbes ?

La commune adhère à la Charte de Clermont Communauté pour l'Entretien des Espaces publics. Cette dernière a été initiée par la Fredon Auvergne (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Auvergne) dont l'objectif est zéro pesticide. Ceyrat a déjà atteint le premier palier de cette démarche qui en compte 3 et s'est engagée par délibération du Conseil municipal de juin 2013 à passer au niveau 2. Elle réduit notablement sa consommation de produits phytosanitaires.



L'entretien des espaces publics s'intègre donc dans une démarche de développement durable, de préservation de la santé des habitants et de respect de l'environnement.

Un traitement préventif des grands axes et des équipements a lieu au début du printemps et un traitement curatif est ensuite appliqué si nécessaire.

Néanmoins les « mauvaises herbes » peuvent faire leur apparition sur les trottoirs. Pour les éliminer aussi radicalement qu'avec les anciens désherbants, aujourd'hui interdits car nocifs,

la solution radicale c'est l'arrachage manuel. Les services techniques interviennent donc sur les axes principaux et dans les endroits très fréquentés comme le pôle commercial du bourg de Ceyrat ou les écoles mais ne peuvent désherber ou démailler les trottoirs de toutes les rues de la commune. C'est pourquoi **en faisant appel au sens de l'intérêt général et à la citoyenneté de chacun, il est recommandé de veiller à arracher les mauvaises herbes qui poussent le long des murs des propriétés. C'est un petit effort pour chacun et un grand progrès pour l'embellissement de notre commune.**

Sécurité routière : contrôles radar renforcés

Des radars pédagogiques ont été installés sur différents sites de la commune. Ils sensibilisent, sans punir, l'automobiliste au respect de la vitesse limitée à 50km/h en agglomération voire en deçà (30km/h ou 10 km/h si



la sécurité notamment des piétons l'exige). De nombreux cas de vitesse excessive ont cependant été relevés c'est pourquoi **les contrôles radar traditionnels vont être renforcés afin de préserver la sécurité**

routière. Les équipes de police vont ainsi surveiller la circulation avec un radar lunette sur l'ensemble des rues de la commune. Respecter les limitations de vitesse, ce n'est pas seulement conserver les points de son permis c'est aussi garantir sa sécurité et celle des autres.

Incivilités, dégradations

Des habitants du bourg de Boisséjour ont donné l'alerte et les taggeurs ont été pris sur le fait. La police les a interpellés ; ils vont devoir répondre des dégradations commises sur plusieurs murs et panneaux de signalisation à Boisséjour. Sans présager de la décision du

juge, on peut penser qu'un travail d'intérêt général destiné à nettoyer les graffitis serait à minima une sanction appropriée. Régulièrement la Ville est en effet contrainte d'engager des dépenses pour faire effacer les tags sur les bâtiments et équipements publics.



Infos pratiques

Plan canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux Ceyratois isolés, âgés, malades ou handicapés qui le souhaiteraient, qu'ils peuvent bénéficier d'un suivi en cas de déclenchement du plan canicule cet été.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre permettant d'exercer une veille sociale auprès des personnes qui se sont fait recenser en cas de canicule.

L'inscription se fait par la personne elle-même ou par un proche, par courrier ou par téléphone au Centre Communal d'Action Sociale : 04.73.61.57.19.



Appel au bénévolat



Vous avez régulièrement un peu de temps libre à consacrer à la collectivité ? **La ville de Ceyrat recherche des bénévoles pour assurer la sécurité des élèves aux heures de rentrée et sortie des écoles** maternelles et primaires de Ceyrat et de Boisséjour. Si vous êtes intéressé(e) par cette activité citoyenne, vous pouvez faire acte de candidature et écrire à Monsieur le Maire Hôtel de Ville 1 rue F Brunmuro 63122 CEYRAT ou adresser un mail à l'adresse.mairie@ceyrat.fr ou laisser vos coordonnées à l'accueil de la Mairie au 04 73 61 42 55.

Pour les écoliers

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Les nouveaux rythmes scolaires qui vont entrer en application à la rentrée de septembre 2014 à Ceyrat sont le fruit d'une large concertation. Le mercredi matin sera travaillé et la répartition horaire sur la semaine scolaire privilégiera les temps les plus favorables aux apprentissages.

MATIN : accueil de loisirs 7h30-8h35, accueil par les enseignants 8h35-8h45, classe 8h45-11h45

PAUSE DEJEUNER : mini garderie 11h45-12h et 13h20-13h35, déjeuner 11h45-13h35, accueil enseignants 13h35-13h45

APRES-MIDI : classe 13h45-16h00, accueil de loisirs 16h-18h30

Pour les parents, la prise en charge des enfants peut être effective de 7h30 à 18h30. Pour la journée du mercredi elle peut également être assurée par la commune

Recensement

Du 15 janvier au 14 février 2015 aura lieu le recensement des habitants de Ceyrat. De la qualité du recueillement des données dépend notamment le calcul de la population légale qui sert de base à l'Etat pour l'attribution des dotations à la commune. La collecte des informations sera réalisée sur le terrain par des agents recenseurs dûment habilités par la commune. Une nouveauté cependant car la collecte des informations évolue : l'Insee ouvre en effet aux habitants la possibilité de répondre par internet.



La municipalité recrute des agents recenseurs. Adressez dès à présent votre candidature par courrier à la mairie de Ceyrat.

Ligne de bus n°26

La Ville de Ceyrat soutient la pétition lancée pour obtenir l'accroissement des fréquences de la ligne de bus T2C n°26 « Ceyrat - Fontimbert / Royat- Place Allard ». Si vous souhaitez vous joindre à cette démarche, vous pouvez prendre contact avec la Mairie.



entre l'école le matin puis si besoin la cantine à midi et enfin le transfert vers l'accueil de loisirs l'après-midi.



Le projet éducatif territorial qui accompagne cette nouvelle organisation est présenté au conseil municipal du 17 juin 2014. Il garantit la continuité éducative entre d'une part les projets de l'école et d'autre part des activités culturelles, artistiques, sportives ou

citoyennes qui sont accessibles à tous hors du temps scolaire.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Général poursuit son action en faveur des familles dont les enfants utilisent un transport scolaire (fer ou route) pour se rendre dans leur établissement. Il rembourse la participation annuelle à partir du 3ème enfant transporté. Les enfants peuvent être pensionnaires, demi-pensionnaires, scolarisés de la maternelle à l'université. Les imprimés de demande de subvention peuvent être retirés auprès du Service Social de la Commune ou auprès de la Direction de la Mobilité du Conseil Général. Date limite de dépôt des dossiers 19 septembre 2014.



Les animations

L'édition 2014 du Forum des Associations Ceyratoises se tiendra le samedi 6 septembre 2014 à l'ECC.

La Fête de la Musique animera la place de Nemi à Boisséjour vendredi 20 juin 2014 de 20H à 23H. Venez nombreux profiter de cette soirée conviviale : concert offert par l'Orchestre d'Harmonie de Ceyrat et un groupe de musique ; buvette avec l'association ABC. Le restaurant le Lyam's s'associe à la fête en proposant des grillades.

Le plus beau pique de Ceyrat vous attend samedi 21 juin 2014 à midi au Moulin de la Tranchère
Il est possible de s'inscrire sur place à partir de 11H30

mais il est recommandé de le faire à l'avance auprès de la Mairie. Le principe est simple : chaque équipe amène son pique nique et déjeune sur place. La buvette est assurée au moulin de la Tranchère. En cas de mauvais temps le gymnase accueillera les participants. Un jury tiré au sort désignera les gagnants du concours en se fondant notamment sur les qualités gustatives des mets et le sens de l'esthétique déployé pour les présenter (assiettes, serviettes...), l'originalité du pique-nique, le costume des équipes, l'animation proposée... 250€ en bons d'achats offerts par le Crédit Agricole et 200€ en bons d'achats offerts par l'Union des Commerçants de Ceyrat. Soit 450€ de lots à gagner.



Vie associative

Bridge : Tournoi Scolaire Inter-établissements



Dans le cadre du foyer socio-éducatif, le Collège de Ceyrat offre une activité ludique et attrayante : le Bridge Scolaire.

Le 16 Avril 2014 se sont déroulées les sélections des Inter-établissements du Comité d'Auvergne pour le Championnat de France à Bellerive-sur-Allier.

Dans la catégorie de 2ème année sont arrivés deuxièmes : Marie d'INCAN et Florian LEYRIT. Solongo ONONTUUL et Waly FLAGEL se sont classés 5èmes.

Il faut signaler la performance de Bastien SCHMITT avec Louis DA COSTA qui sont deuxièmes avec seulement trois mois d'enseignement, Nathan BOCHARD et Antoine DEVILLARS (du Collège d'Ambert) sont quatrièmes.

Gageons que tous ces jeunes bridgeurs sauront augmenter leur chance pour les premières places l'an prochain sous la conduite de leur monitrice Lydia Puysségur.

Anciens combattants Ceyrat-Boisséjour



27 AVRIL 2014 : COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

Commémoration de la Journée de la Déportation en présence de Monsieur Laurent MASSELOT, Maire de Ceyrat.

8 MAI 2014 : COMMÉMORATION DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE DE 1945

Monsieur le Maire, excusé, c'est à Monsieur MENES, Conseiller Délégué aux Commémorations



qu'est revenu le rôle d'officier pour les cérémonies au cimetière de Ceyrat et au monument aux morts de Boisséjour, avec l'apport de

l'Harmonie Municipale et l'ensemble des corps constitués. Afin d'honorer le devoir de mémoire, on a pu constater la présence de la population avec plus de motivation. Après le pot de l'amitié, s'en est suivi un repas aux jardins de Saulzet en présence de Gilles ARBRE, 2ème Adjoint, et Alain BROCHET, Conseiller Général du Puy-de-Dôme.



L'association H2O Ceyrat Burkina Faso tisse des liens entre l'Afrique et l'Auvergne

LE BURKINA FASO RACONTÉ AUX ÉLÈVES



Du 13 au 26 avril 2014 l'association H2O Ceyrat Burkina Faso a eu le plaisir d'accueillir Berthe Semporé, chargée de mission H2O dans les communes de la région centre ouest du Burkina Faso avec lesquelles nous menons des actions de coopération.

Tout au long de son séjour auvergnat, Berthe a participé à des rencontres au lycée Amédée Gasquet, au collège de Ceyrat, dans les écoles maternelles et primaires de Ceyrat-Boisséjour et du Cendre afin de raconter la vie quotidienne, l'enseignement, les coutumes et traditions de son pays. Tables rondes, interviews, diaporamas ont

illustré ces échanges riches en émotions pour les jeunes et les enfants très intéressés par cette ouverture culturelle.

Berthe était également présente à la belle manifestation fédératrice que sont les Cours d'eau H2O et a communiqué son enthousiasme aux élèves venus au stand H2O Ceyrat Burkina Faso.

Berthe est présente au sein des 9 communes avec lesquelles nous avons créé une association officielle H2O comprenant la représentativité de la société civile (30 personnes dont le

maire, les associations, les enseignants, les groupements de femmes, les chefs traditionnels, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les parents d'élèves, les représentants des différents cultes...) afin de suivre et nous rendre compte des initiatives que nous avons mises en place :

- Les moulins coopératifs avec les femmes formées pour gérer la coopérative et le matériel.
- Le matériel audiovisuel mis à disposition des établissements

scolaires et des dispensaires de chaque commune.

- La réfection des forages et la mise en place des comités de gestion qui en assurent la pérennité.

- Les actions de micro crédits.

- La connexion entre les établissements scolaires burkinabés et auvergnats...

Berthe visite chacune des communes H2O tous les mois et plus si besoin. Il est important qu'une femme burkinabé soit à nos côtés, ce qui facilite la relation entre les populations africaines et nous.

C'est avec bonheur que Berthe a découvert pour la première fois, la France, Paris et l'Auvergne d'où elle est repartie ravie et avec le cœur plein de souvenirs.



Comité de jumelage CEYRAT ORADEA

Du 14 au 18 avril 2014, la ville de CEYRAT et le Comité de jumelage CEYRAT-ORADEA ont accueilli une délégation de 31 personnes de leur ville jumelle d'ORADEA, dont 8 élèves de la Scoala n°16 et 23 adultes dont 16 enseignants. Ils ont été reçus dans des familles ceyratoises que nous tenons à remercier pour leur accueil et leur participation aux activités proposées.

Madame LAVAL, principale du **Collège Henri Pourrat**, nous a accueillis pour une visite de son établissement. Nous avons rencontré des élèves dans leur classe, découvert la bibliothèque, les laboratoires, les infrastructures sportives et la vaste salle polyvalente. Autour du verre de l'amitié, nous avons échangé impressions, souvenirs et cadeaux.

Les activités, sur le thème majeur du volcanisme, nous ont permis de découvrir différents sites dignes d'intérêt, laissant espérer l'aboutissement du projet d'inscription de la Chaîne des Puys associée à la faille de la Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.



La visite du centre historique de Clermont-Ferrand permet de comprendre le lien entre les matériaux de construction de ses monuments en pierre de lave et l'identité volcanique régionale. Elle révèle sa richesse artistique à travers ses fontaines : de la fontaine Urbain II, fontaine du

Terrail, à l'exceptionnelle fontaine d'Amboise, mais aussi ses hôtels particuliers cachés dans des arrière-cours, dont l'Hôtel de Chazerat. Ce voyage au fil des ruelles a servi de prétexte à un voyage initiatique à travers l'art religieux en Auvergne avec la basilique romane de Notre Dame du Port en arkose claire, récemment restaurée, inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO par opposition à la cathédrale gothique de Notre Dame de l'Assomption en pierre de lave sombre, symbole de Clermont-Ferrand. Le séjour s'est poursuivi par une visite de Vulcania.



Réception en Mairie. Le soir venu, la délégation roumaine, les familles d'accueil, les membres du Comité de jumelage CEYRAT-ORADEA, les présidents des Comités de jumelage de CEYRAT, les conseillers municipaux se sont retrouvés autour du verre de l'Amitié à la Mairie de CEYRAT à l'invitation de Mr MASSELOT, Maire et de Mme LAIR adjointe chargée des Relations Internationales pour une réception officielle, conjointe avec l'association H2O Auvergne et H2O CEYRAT-BURKINA pour la venue de Mme SEMPORE, burkinabé, Chargée de Mission H2O.

Nous soulignerons la présence de Mme MERMET, présidente de l'association Pharmaciens Humanitaires, des représentants du Collège Henri Pourrat, qui nous ont soutenus dans la

réalisation de nos projets, concernant la Scoala n°16, l'Hôpital d'urgence et la Médiathèque d'ORADEA.



Un voyage au sommet des volcans avec la montée au Puy de Dôme par le train à crémaillère «Le Panoramique des Dômes» par une belle matinée ensoleillée nous a permis de bénéficier du panorama à 360° sur la Chaîne des Puys et ses volcans, mais aussi sur les Monts Dore encore enneigés et sur les Monts du Cantal, la Limagne et Clermont. Les 80 volcans qui escortent le Puy de Dôme, Grand Site de France, font de la Chaîne des Puys un incomparable musée à ciel ouvert du volcanisme.

Le séjour de nos invités s'est terminé par une soirée de gala dans une ambiance très conviviale et animée avec la participation chorale de CANTACEYRAT.

Le jour du départ, c'est avec la même émotion et la même nostalgie réciproques que nous avons vu repartir nos amis d'ORADEA après un séjour court mais intense. Mais avec en tête le projet de nous revoir en 2016 à ORADEA.

Site web : <http://ceyrat-oradea.wifeo.com/>

Comité de jumelage Italien de Ceyrat

En mai 2013, le comité de jumelage Ceyrat Nemi avait reçu une délégation du Comité de Nemi pour célébrer le 20ème anniversaire de sa naissance en avril 1993. Comme le veut la tradition, nos amis du Comité italien à Nemi nous attendaient cette année pour fêter l'évènement.

Quarante deux membres sont donc partis de Ceyrat le 7 mai dès potron-minet. Compte tenu de la distance 1250

km, une halte était prévue l'après-midi même à Lucca. La visite de Lucca



nous a permis de découvrir cette magnifique ville toscane.

Le groupe a rejoint Nemi le 8 mai au soir : reçu en mairie, chacun a pu retrouver ses amis dans une ambiance des plus chaleureuses comme à l'accoutumée.

Le 9 mai, journée de l'Europe, nos

amis nous ont emmenés à Rome où nous avons pu voir ou revoir les hauts lieux emblématiques de la Ville Eternelle, visiter Saint Louis des Français et y admirer les peintures du Caravage, la Basilique saint Ignace et ses prouesses d'architecture.

Naturellement un passage par la Fontaine de Trevi était incontournable. L'après midi, libre, a permis à certains de rejoindre le Vatican tandis que d'autres se sont laissés aller à une balade dans le centre historique à la Trinité des Monts, le Palais Farnese ou du simple shopping, voire une flânerie le long du Tibre, au pied du château Saint Ange, avec une météo très favorable.

Le samedi matin, nos amis nous avaient concocté une visite à Genzano petite cité juste en face de Nemi au bord du lac avec une splendide vue sur Nemi: le palais Sforza Cesarini et l'exposition «petali di primavera» dans le magnifique parc du château où se côtoyaient expositions de peinture, produits gastronomiques et artisanat d'art sans oublier

la tradition ancestrale locale de culture de fleurs.

Après avoir passé le samedi après midi avec les familles une soirée était organisée par nos amis au restaurant il Castagnone réunissant près de 150 convives : les échanges les plus cordiaux ont émaillé cette soirée avec l'accueil de M Bertucci maire de Nemi et la lecture du message de M Masselot Maire de Ceyrat, absent, retenu par ses obligations sur la Commune et bien sûr la remise des traditionnels cadeaux et chatoyants bouquets de fleurs. Le dimanche matin, la photo de « famille » clôturait le séjour, et c'est avec un pincement de cœur que le groupe s'est séparé et a repris le chemin du retour à Ceyrat, voyage sans encombre.



Le rendez vous est d'ores et déjà pris pour le printemps 2015 où nous accueillerons nos amis de Nemi sur notre Commune.

Vie associative

Championnat de France de Voitures à Pédales

BEAUMONT - CEYRAT
LES 13 ET 14 SEPTEMBRE 2014



Pour la neuvième fois, ABC Comité des fêtes de Boissejour-Ceyrat accueille deux étapes du championnat de France de voitures à pédales les :

Samedi 13 Septembre 2014 à partir de 14h à Beaumont

Dimanche 14 septembre 2014 à partir de 13h au camping de Ceyrat

Cet évènement gratuit, en collaboration avec la Fédération Française des Clubs de Voitures à Pédales (FFCVP), accueille de nouveau quinze à vingt voitures en

provenance de toute la France mais aussi avec des équipages locaux.

Chaque équipe participant à la compétition est composée de une à quatre personnes. L'équipe est classée en fonction du nombre de tours qu'elle effectue en un temps donné et en fonction de l'originalité et de l'esthétique du thème que leur voiture représente.

Au terme de la compétition trois trophées seront remis. Deux jurys de cinq personnes doivent apprécier la capacité des équipages, leur look et l'ambiance pendant la course.

Concours d'élevage chevaux de traits au Moulin de la Tranchère

Déjà familiers dans les paysages de la commune, les chevaux de traits locaux et leurs congénères régionaux s'invitent à Ceyrat, pour la 2ème fois, en vue de concourir pour un classement « modèles et allures ». Labellisée par les Haras Nationaux et

le Syndicat des Eleveurs, encouragée par la Commune et le conseil Général, cette manifestation se déroulera sur la journée du **6 septembre 2014, dans le clos du Moulin de la Tranchère, à partir de 9h.**

Ces concours organisent la rencontre entre le public et les éleveurs, et permettent de sélectionner les sujets les plus représentatifs des races, qui participeront ensuite à des épreuves identiques, à différents niveaux : départemental, régional et national.

L'accès gratuit au site s'effectuera à pied ou en calèche depuis le parking de l'Arténium. Une restauration rapide sera servie sur place par des commerçants de Ceyrat. Diverses animations et présentations se dérouleront tout au long de la journée qui se terminera avec la remise des prix.

Contacts :

Frédéric BUSARELLO & Jean-Paul BRUN.

Site web : <http://chevaux.123moulin.fr>

Association Franco-Portugaise

Vous avez la possibilité d'apprendre à parler le portugais sous forme de cours d'initiation. Inscriptions à partir du 2 septembre 2014.

RENSEIGNEMENTS

Tél : 06.88.94.71.41 Mail : asso.fp@wanadoo.fr Site : www.associationfp63ceyrat.com.

N'oubliez pas notre Festival de Fado qui se déroulera les 8 et 9 novembre prochains à l'Espace Culture et Congrès de Ceyrat.



Chorale Cantaceyrat



Agenda

20 juin 2014

Fête de l'école primaire de Ceyrat à l'ECC Henri Biscarrat salle 1

20 juin 2014

Fête de la musique place de Nemi à Boissejour à partir de 20H, et Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Ceyrat

21 juin 2014

Concours du plus beau Pique-nique de Ceyrat au Moulin de la Tranchère

24 juin 2014

Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Ceyrat, place de la liberté à 20H.

27 juin 2014

Fête de l'école primaire de Boissejour à l'ECC Henri Biscarrat à partir de 18H

27 juin 2014

Concert de Cantaceyrat à l'église de Ceyrat à 20H30

28 juin 2014

Fête de l'école maternelle de Boissejour à l'ECC Henri Biscarrat à partir de 10H à 18H

1er juillet 2014

Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Ceyrat au camping à 20H

Du 20 au 26 juillet 2014

Accueil d'une délégation anglaise de Great Waltham avec le Comité de Jumelage Ceyrat Great Waltham

19 au 29 août 2014

Rencontre des jeunes à Beratzhausen

27 août au 13 septembre 2014

Tournoi Open 2014 Espérance Ceyratoise Tennis

2 septembre 2014

Inscriptions pour apprendre à parler portugais avec l'Association Franco-Portugaise.

6 Septembre 2014

Forum des Associations Espace Culture et Congrès salle n°1

6 septembre 2014

2ème Concours Elevage Chevaux de Trait avec les Compagnons du Moulin de la Tranchère. Classement « modèles et allures »

Du 13 au 21 Septembre 2014

Salon des artistes Ceyratois à l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat





Liste « Le printemps pour Ceyrat »

Chers Ceyratoises et Ceyratois,

Le 23 mars, lors des élections municipales, vous nous avez apporté votre confiance et nous vous en remercions

Très rapidement notre équipe s'est constituée et chacun de nous a fait connaissance avec les collaborateurs et collaboratrices en charge des dossiers dépendant de leurs nouvelles compétences, dans un esprit de partage des responsabilités et de confiance réciproque.

Comme nous l'avions annoncé dans notre programme, nous avons proposé à l'opposition de travailler avec nous dans un esprit d'ouverture et dans votre intérêt.

Nous n'avons, malheureusement, essuyé que des refus.

Nous avons parfaitement conscience de la tâche qui nous attend pour faire face aux très nombreux problèmes qui se présentent déjà ou vont se présenter rapidement (désengagement financier de l'Etat, construction de logements sociaux pour rattraper un retard considérable qui entraînera à terme de très lourdes pénalités, entretien ou rénovation des bâtiments communaux et des diverses

infrastructures sportives ou autres, voirie à refaire, assainissement obsolète et en infraction avec la législation, mise en place des dispositions pour répondre aux obligations des nouveaux rythmes scolaires, etc. , etc.).

Nous ne pourrons pas régler l'ensemble de ces problèmes d'un claquement de doigt, cela demandera de la volonté, du travail, du temps et de l'argent.

Sachez que nous sommes et serons toujours attentifs à ce dernier point car c'est de votre argent dont il s'agit.

Nous vous remercions une fois encore de votre confiance et formulons le souhait que nous puissions travailler avec vous et pour vous en toute clarté et toute sérénité.

L'équipe de la majorité municipale : Le printemps pour Ceyrat

Laurent Masselot, Marie-José Trote, Gilles Arbre, Annie Martin, Bernard Veyssieres, Marie-Christine Bon, Didier Lajonchère, Carol Lair, Ulrich Sommer, Roch Menès, Daniel Pironny, Jean-Jacques Givry, Valérie Batisse, Joffray Simon, Martine Manceau, Angélique Dumont, Alexandra Ferrier, Thomas Pambet, Claude Lacouture, Frédéric Saez, Karine Gesnel, Claude Villarmet

Liste « Continuons ensemble pour Ceyrat »

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chères Ceyratoises et chers Ceyratois,

Le 23 mars dernier les Ceyratois ont décidé d'élire un nouveau maire et une nouvelle équipe; dont acte. Nous voulons remercier ici les 1424 électrices et électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance en votant pour notre liste " Continuons ensemble pour Ceyrat " avec Alain Brochet. Nous sommes désormais dans l'opposition et nous nous attacherons à vous informer très régulièrement de notre action et de ce que va faire ou entreprendre la nouvelle municipalité. Pour ce faire nous éditerons une gazette de l'opposition qui sera trimestrielle; nous créerons un site internet de l'opposition pour mieux vous informer en temps réel sur ce qui se passe désormais à Ceyrat; nous intégrerons sur ce site les enregistrements intégraux que nous faisons des conseils municipaux pour vous permettre d'apprécier à leur juste valeur l'absence de réponse où les réponses farfelues de la municipalité à nos questions ; nous créerons une association " Ceyrat Humanisme et Solidarité " qui aura pour vocation de venir en aide à ceux qui en ont

besoin car malheureusement maintenant les Ceyratois en difficulté ne doivent rien attendre de la nouvelle municipalité; nous ferons des audiences pour écouter les Ceyratois et les aider car tout le monde sait maintenant qu'il est impossible d'avoir un rendez vous avec le nouveau maire ... Il est vrai qu'en étant à la mairie deux heures par semaine il ne peut pas en être autrement !!!

CEYRAT est maintenant LA COMMUNE DES LENDEMAINS QUI DÉCHANTENT. Le populisme et l'incompétence sont désormais aux commandes de Ceyrat. En deux mois les promesses du candidat Masselot sont déjà oubliées !!! Nous vous le démontrerons bientôt. **Le nouveau maire c'est : " NON À TOUT " !!!!** Nous vous le démontrerons également !!! Depuis le 23 mars **Ceyrat est entrée dans une période de récession et d'hibernation ... !!!! Le réveil des Ceyratois va être douloureux ...**

Le groupe d'opposition : Continuons ensemble pour ceyrat

Thierry Armand, Sabrina Valeyrie, Jessica Da Cunha, René-jean Begue, Claudine Chatignoux, Aurore Boninségna, Jacques Dautraix.

**Vous ouvrir
de nouveaux horizons...**



**Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.**



**Rhône-Alpes
Auvergne**

www.colas.com

**4, rue André-Marie-Ampère
63360 GERZAT - 04 73 69 96 30**

ETAT CIVIL

Naissances

Janvier 2014

Maël BEAUGER NEMORIN (5), Soan COUVE (10),
Alice GALLIOT (14), Elise PETITJEAN (28)

Février 2014

Joseph GEHRIG FERRER (2), Charlotte DUCHEF (4),
Olivia CHAUMEAU (11), Noah PEREZ (11),
Charly PAULUS (19)

Mars 2014

Mickaël MADI (17), Yanis BENMAMMAR (26),
Léanne BOUE (30)

Avril 2014

Estébane DUMONT (4), Simon MANTZANOPOULOS (11),
Juliette VALEYRIE (14), Gabin LONJON (24),
Charlotte GAILLARD (25), Chloé SIMOES (25)

Mariages

Janvier 2014

Willy PICORY et Jacques CHAMBON (11)

Mai 2014

Annie LAGOUTE et Jean GEORGE (3)
Sanae MAKROUM et Driss SAHLA (31)

Décès

Mai 2013

Renée BRUNMUROL (10) - 93 ans - veuve THEVENON
Dominique LECOURT (19) - 60 ans
Andrée DASSAUD (23) - 82 ans

Juin 2013

Marie-Gilberte DERUS (3) - 82 ans - épouse RELIER
Yvonne NOIR DE CHAZOURNES (11) - 87 ans -
veuve COURET

Juillet 2013

Nicole ARNAUD (5) - 66 ans - épouse STELLMACHER
Monique POMMIER (30) - 66 ans - épouse HERMANN

Octobre 2013

Maurice AUBIER (21) - 90 ans
Yvonne LE MOUAL (26) - 89 ans - veuve PIGEYRE

Novembre 2013

Jean-Claude TAILHANDIER (1) - 67 ans
Marie BRUNMUROL (7) - 88 ans
Joseph PIRON (11) - 65 ans
Jean DIDIER (19) - 81 ans
Guy LARIVIERE (22) - 91 ans
Michel FAVREL (24) - 69 ans
Françoise DIEUDONNE (27) - 79 ans

Décembre 2013

Marie-Louise CHAPPUIS (15) - 86 ans - épouse BOCCARD
Pascal BOUCHET (24) - 53 ans
Madeleine QUINTY (25) - 94 ans - veuve BOUTINES
Paule BONY (26) - 93 ans - veuve JALISSON
René GRIVILLERS (30) - 84 ans

Janvier 2014

Becky CUIEL (5) - 98 ans - veuve ANGLARD
Jean PAGE (6) - 64 ans

René RASQUIN (9) - 82 ans

Claude DANGENNE (9) - 59 ans

Juliette CHAUSSE (18) - 85 ans - veuve TIXIER

Georgette BOISSEAU (16) - 83 ans - épouse BARROUX

Jean GUYOT (17) - 82 ans

Marcelle MONGIN (20) - 86 ans

Février 2014

Jean MEUNIER (7) - 88 ans

Paul COHADE (8) - 86 ans

Marguerite FAVIER (15) - 96 ans - veuve GIRAUD

Mars 2014

Claude STEUX (3) - 70 ans

Michel CALPE (5) - 62 ans

Georges CELLERIER (7) - 87 ans

Georges BERILLON (8) - 69 ans

Roger BENOIT (9) - 91 ans

Roger MOUTON (19) - 85 ans

Bernard ROUEL (24) - 68 ans

René MALIGNE (31) - 90 ans

Avril 2014

Christiane BAYLE (15) - 78 ans - épouse FORISSIER

Antoinette COLL (21) - 81 ans - veuve ARBRE

Pierre BROS (30) - 92 ans

Mai 2014

André LEFORT (2) - 68 ans

Jean COHENDY (3) - 56 ans



NOCIBÉ
PARFUMERIE INSTITUT
04 73 61 85 33

COIFFEUR
04 73 61 44 59

optim
OPTICIEN
04 73 61 45 73

RESTAURANT / BRASSERIE
04 73 61 88 67

FLEURISTE
04 73 61 85 45

CORDONNERIE DÉPÔT PRESSING
09 67 29 39 35

fitness
FITNESS
04 73 61 08 79

Grand angle
GALERIE PHOTO
04 73 68 45 21

CENTRE FRANCE BANQUE
04 73 69 89 03

Le Service au PLUS proche de chez VOUS!

La Rotonde
Centre commercial et services

Intermarché leDRIVE
SUPER intermarche.com

Boisvallon - CEYRAT
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H00
LE DIMANCHE DE 9H00 À 12H45
www.intermarche-larotonde.fr

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE A CEYRAT

Résidence Ecolia

- T3 de 70 m²
Avec garage et parking
- T4 de 77 m²
Avec garage et parking

LA LOCATION ACCESSION

- Un achat progressif et sécurisé
- TVA à 5,5%*
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ANS*



**DISPONIBLES
IMMÉDIATEMENT**



04 73 41 34 00
www.clerdome.fr



UN JARDIN UN SERVICE

Paysagiste Entretien Création

Devis gratuit

Tonte, taille, élagage, plantation
Désherbage, gazon
Terrasse, clôtures, muret
Echenillage

26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT
ch.ribal@laposte.net - 04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19

DUCHAINE
Charpente • Couverture • Zinguerie

ZAC du Roc de Journiat - 63122 CEYRAT
Tél./Fax 04 73 61 46 00 - Port. 06 28 28 06 00
Mail : entrepriseduchaine@sfr.fr

ROYAT CENTRE AUTO

VENTE, véhicules neufs et occasion toutes marques
(choix important nous consulter). Crédit - reprise.

MÉCANIQUE, toutes marques.
Pré-contrôle, contrôle technique.

CARROSSERIE, prêt de véhicule (agrément assurances).

49, Bd Barriou 63130 ROYAT
04 73 35 82 20
www.royat-centre-autos.com

CARROSSERIE 2D

NOUVEAU

- Mécanique
- Carrosserie - Peinture
- Réparation et échange pare-brise
- Climatisation

6 bis, rue de la Paix (à la place de Planète Auto)

04 73 79 56 91
Carrosserie2D@gmail.com